



*Une coopérative à but non lucratif, détenue par la communauté*

[www.fco-cfo.coop](http://www.fco-cfo.coop) \* [info@fco-cfo.coop](mailto:info@fco-cfo.coop)

419, boulevard Saint-Laurent, Ottawa (Ontario) K1K 2Z8 Téléphone : (613) 288-2689  
Régisseur : Lisa Wilson Permis d'exploitation : FE-1098

*Notre coopérative est titulaire d'un permis d'exploitant d'établissement funéraire – Classe 1*

## ADHÉSION À NOTRE COOPÉRATIVE

Nous sommes là pour vous servir, vous et votre famille, que vous soyez membre ou non de la Coopérative funéraire d'Ottawa. Les avantages suivants sont inclus sans frais si le défunt était membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa 30 jours avant son décès.

**Rabais :** Le rabais de la Coopérative funéraire d'Ottawa est offert une fois, soit pour un arrangement préalable, soit pour un service au besoin. Il réduit le coût de tous les services jusqu'à 10 p.c., selon la méthode de paiement choisie.

**Service de suivi :** Un spécialiste du suivi aidera l'exécuteur testamentaire à remplir les formulaires requis, par exemple, pour les prestations des gouvernements fédéral et provincial, les sociétés émettrices de cartes de crédit, les entreprises de services publics et de communications, les adhésions et les agences d'évaluation du crédit.

Pour vous joindre à la coopérative, rendez-vous sur [www.fco-cfo.coop](http://www.fco-cfo.coop) et cliquez sur « [Devenir membre](#) ». Des frais d'adhésion uniques de 35,00 \$ sont payables. Les membres sont encouragés à assister à nos assemblées annuelles, à voter et à contribuer à l'orientation future de la coopérative funéraire et à participer d'autres façons, notamment en se présentant aux élections au conseil d'administration bénévole.

## Guide à nos services

SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS .....	2
DES SERVICES ET DES FRAIS .....	4
FORFAITS DE SERVICES LES PLUS FRÉQUEMMENT SÉLECTIONNÉS .....	10
URNES ET RELIQUAIRES.....	22
CERCUEILS.....	23
DOUBLURES DE CAVEAUX ET DE TOMBES.....	25
MODALITÉS DE PAIEMENT, FINANCEMENT ET PRÉPAIEMENT .....	26

## SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS

Les frais ci-dessous représentent nos frais minimums pour les services non déclinables requis pour faciliter la disposition d'une personne décédée, que ce soit par crémation, inhumation, aquamation ou don du corps à la science.

Ces frais de service minimum sont applicables à chaque famille que nous servons et comprennent le transfert de la personne décédée du lieu du décès à notre salle désignée, où elle sera conservée en toute sécurité jusqu'à ce que les documents nécessaires soient remplis. Une fois que les documents sont prêts, c'est-à-dire que le décès a été enregistré et, s'il y a lieu, que le certificat du médecin légiste pour la crémation, l'aquamation ou le transport à l'extérieur de la province a été obtenu, le défunt est transporté dans un véhicule de service jusqu'au lieu de la disposition finale le plus tôt possible ou à une heure prévue, selon le cas.

Les paiements non discrétionnaires en plus des frais de service minimums énumérés comprennent les débours requis à des tiers, comme indiqué ci-dessous, un contenant choisi par la succession (p. ex., cercueil, contenant de crémation) et, si la distance que nous devons parcourir dépasse 50 km de notre emplacement, les frais de transport.

Services minimaux requis	Honoraires*
Services professionnels et du personnel	850,00 \$
Transfert initial du défunt	485,00 \$
Coordination de la documentation	495,00 \$
Préparation minimale des restes	225,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt	225,00 \$
Véhicule administratif**	175,00 \$
Transfert final des restes***	485,00 \$
<b>Coût total des services ci-dessus</b>	<b>2 940,00 \$</b>

\* Tous les services indiqués sont offerts pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer aux services effectués en dehors de ces heures.

\*\* Ne s'applique pas au service funéraire avec cercueil au cimetière.

\*\*\* Ne s'applique pas aux services traditionnels.

### Ce qui précède n'inclut pas

- TVH et autres taxes applicables
- Débours minimums requis à des tiers (voir ci-dessous)
- Débours discrétionnaires à payer à des tiers (p. ex., avis de décès, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)
- Tous les services supplémentaires (p. ex., funérailles ou service commémoratif, porteurs pour l'inhumation, embaumement, visitations, diffusion en direct, services de transport international)

- Fournitures (p. ex., cercueil, un conteneur funéraire extérieur, contenant de crémation, urne)
- Papeterie
- Frais de transport au-delà de 50 km

**Débours minimaux requis, selon le cas**

▪ Frais de médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75,00 \$
▪ Frais d'enregistrement (facturés par la Ville d'Ottawa)	51,00 \$
▪ Frais de protection du consommateur de l'ASFCO*	30,00 \$
▪ Frais de crémation (si le défunt est incinéré)	Min 679,00 \$

\* Les frais de protection du consommateur de L'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario aident à défrayer le coût des services de l'Autorité pour fournir de l'information au public et pour réglementer l'industrie funéraire en Ontario. Pour plus de renseignements, veuillez visiter <https://thebao.ca/>.

## DES SERVICES ET DES FRAIS

Tous les articles ci-dessous marqués d'un astérisque (\*) sont des services ou des débours minimaux non déclinables nécessaires à l'exécution d'un service d'inhumation, de crémation ou d'un autre service de disposition.

### Services

#### **\*Services professionnels et du personnel** **850,00 \$**

Consultation professionnelle avec du personnel agréé, y compris, mais sans s'y limiter, des conseils d'experts sur les options pour répondre à vos besoins, la rédaction d'avis et la fourniture d'informations sur les avantages gouvernementaux possibles. Coordination de toutes les activités, rites et cérémonies fournis par notre salon funéraire ou des fournisseurs tiers, tels que le cimetière, le crématorium, les fleuristes et les médias (avis de décès). Les frais comprennent les frais généraux tels que le loyer, l'entretien, les services publics, les services de comptabilité, l'administration du bureau, l'assurance et les services de réponse 24 heures sur 24.

#### **\*Documentation** **495,00 \$**

Achèvement et dépôt de tous les documents nécessaires pour effectuer les services et fournitures demandés, y compris, mais sans s'y limiter, l'enregistrement du décès, le permis d'inhumation, le certificat du médecin légiste, le dossier du clergé, le cas échéant, la demande de crémation ou le formulaire d'autorisation d'inhumation. Les frais de tiers facturés pour ces documents ne sont pas inclus et sont détaillés ci-dessous. Nous fournissons également des certificats de preuve de décès illimités à des fins de règlement de la succession. Les certificats de preuve de décès sont fournis au représentant autorisé du défunt en tant que service uniquement. Le certificat fourni n'est pas un document gouvernemental légal; cependant, il est généralement accepté à des fins de règlement successoral. Parfois, un « certificat de décès certifié » peut être nécessaire. Un tel certificat est disponible auprès du Bureau du registraire général.

#### **\*Préparation minimale des restes** (nécessite des « Installations pour la prise en charge du défunt ») **225,00 \$**

Ce service est une exigence minimale. Le corps est vérifié pour les effets personnels (qui seront retournés au représentant autorisé, sauf indication contraire) et placé dans le cercueil ou le contenant alternatif choisi. Le retrait et l'élimination des stimulateurs cardiaques ou d'autres implants sont inclus si nécessaire. Cette procédure est obligatoire avant la crémation ou l'aquamation d'un corps avec un stimulateur cardiaque ou autre implant et doit être effectuée par un directeur de funérailles agréé. Si une personne subissait une curiethérapie (TheraSeeds radioactive) ou des traitements aux radio-isotopes avant son décès, il est possible que le défunt ne puisse pas être incinéré; veuillez en parler à l'un de nos directeurs de funérailles. L'utilisation d'un linceul de protection (150 \$ de plus) peut être requise.

#### **Préparation de base des restes** (nécessite des « Installations pour la prise en charge du défunt ») **100,00 \$**

Ce service s'ajoute à la préparation minimale des restes ci-dessus et comprend le bain, l'habillage, la définition des traits du visage pour l'identification ou la visualisation sans embaumement, la coiffure de base et les cosmétiques, si vous le souhaitez.

#### **Embaumant** (nécessite des « Installations pour la prise en charge du défunt ») **695,00 \$**

Ce service s'ajoute à la "préparation minimale des restes" ci-dessus, l'embaumement est un processus d'assainissement, de restauration et de préservation temporaire du défunt

### **Services du personnel pour les visites et les rassemblements**

Service de coordination et supervision de la visite pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Notre service comprend, sans s'y limiter, l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, cercueil/urne, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs, la surveillance du stationnement, la fourniture de rafraîchissements légers (café, thé, collations légères) et le traitement des dons. Pour les périodes de visite précédant une cérémonie, notre temps est calculé du début de la visite jusqu'au début de la cérémonie.

- Deux (2) heures **400,00 \$**
- Une (1) heure **200,00 \$**
- Visite familiale privée (trente (30) minutes pour un maximum de dix (10) personnes) **100,00 \$**

### **Services du personnel pour la cérémonie en présence du cercueil **850,00 \$****

Au moins un directeur de funérailles et un membre du personnel pour coordonner et superviser la cérémonie dans notre chapelle ou à un autre endroit pendant un maximum de trois heures. Comprend l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, placement du cercueil, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs et la supervision du stationnement.

### **Services du personnel pour la cérémonie en présence de l'urne **650,00 \$****

Au moins un directeur de funérailles et un membre du personnel pour coordonner et superviser la cérémonie dans notre chapelle ou à un autre endroit pendant un maximum de trois heures. Comprend l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, placement des urnes, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs et la supervision du stationnement.

### **Personnel pour le service funéraire en présence du cercueil (nécessite « Véhicule polyvalent ») **650,00 \$****

Au moins un directeur de funérailles et un membre du personnel pour coordonner et superviser le service d'inhumation au bord de la tombe.

### **Services du personnel pour le service funéraire en présence de l'urne (nécessite « Véhicule polyvalent ») **450,00 \$****

Au moins un directeur de funérailles et un membre du personnel pour coordonner et superviser le service d'inhumation au bord de la tombe.

Les deux frais ci-dessus couvrent notre temps depuis le début du service funéraire jusqu'à la disposition finale à l'endroit choisi et sont distincts des services du personnel pour les visites, même si le personnel présent est le même que celui qui assiste à la visite.

### **Heures supplémentaires du personnel **200,00 \$/heure****

Des frais supplémentaires pour le personnel sont facturés après une période de trois heures.

### **Supplément fin de semaine, jours fériés et soir **550,00 \$****

Organiser les visites et les services funéraires les samedis, dimanches, jours fériés ou après 16 h 00 du lundi au vendredi.

## Installations

### **\*Installations pour la prise en charge du défunt** **225,00 \$**

Une pièce sécurisée et privée est utilisée pour préparer, embaumer et/ou abriter le corps jusqu'au moment de l'inhumation, de la crémation ou d'une autre disposition. Ces frais s'appliquent chaque fois que le corps se trouve dans notre établissement. Si le défunt doit être détenu dans notre établissement au-delà d'une période de deux jours, des frais quotidiens d'entreposage du corps de 35 \$ peuvent s'appliquer.

### **Installations pour les visites** (nécessite « Services du personnel pour les visites et les rassemblements »)

Utilisation des installations désignées pour les visites pendant la période indiquée ci-dessous pendant les heures normales d'ouverture. Ces frais s'appliquent du début de la visite jusqu'au début de la cérémonie, même si la cérémonie a lieu dans la même pièce. La restauration n'est pas incluse.

- Quatre (4) heures **800,00 \$**
- Deux (2) heures **400,00 \$**
- Une (1) heure **200,00 \$**
- Visite privée en famille (30 minutes pour un maximum de 10 personnes) **100,00 \$**

### **Installations pour la cérémonie** (nécessite « Services du personnel pour la cérémonie ») **495,00 \$**

Utilisation des installations désignées pour le service funéraire (en présence du corps ou du cercueil) ou du service commémoratif (l'urne ou les cendres peuvent être présentes ou non) pendant un maximum de deux heures. Ces frais s'appliquent à partir du moment où le service funéraire commence jusqu'à la fin de la cérémonie ou de la disposition finale au cimetière et sont distincts des installations de visite, même si la visite a lieu immédiatement avant et dans la même pièce.

### **Installations pour la réception** (nécessite « Services du personnel pour les visites et les rassemblements ») **325,00 \$**

Installations pour un rassemblement où de la nourriture et des boissons seront servies. Utilisation de la salle de réception jusqu'à deux heures. Comprend l'installation et le nettoyage. Le café, le thé, la vaisselle, les couverts et l'utilisation de la cuisine sont inclus. La restauration est en supplément (voir « Débours » ci-dessous).

## Transport

### **\*Transfert initial du défunt** **485,00 \$**

Un véhicule, un membre du personnel formé et de l'équipement spécialisé utilisé pour transférer le défunt à nos soins à partir du lieu du décès ou du bureau du médecin légiste, de l'hôpital ou d'un autre établissement. Des frais de kilométrage supplémentaires s'appliquent au-delà de 50 km. Le personnel supplémentaire pour l'aide est de 100 \$ par membre du personnel. Supplément de 100,00 \$ après les heures d'ouverture de notre salon funéraire.

### **\*Véhicule administratif** **175,00 \$**

Véhicule de transport général utilisé dans le cadre de l'exécution des services contractuels.

### **Véhicule polyvalent** (clergé/voiture de tête) **395,00 \$**

Utilisé pour transporter les directeurs de funérailles et/ou le clergé vers le lieu du service et/ou le lieu de disposition finale. Ce véhicule peut également être utilisé pour la livraison d'arrangements floraux, de souvenirs et d'équipement

au lieu de visitation, de service et/ou de disposition finale, selon les besoins.

**\*Transfert final des restes** **485,00 \$**

Véhicule et personnel pour transférer les restes au lieu de disposition finale.

**\*Transfert final des restes avec surclassement** **695,00 \$**

Véhicule et personnel pour transférer les restes au lieu de disposition finale.

**Limousine** (6 passagers) **595,00 \$**

**Transport au-delà d'un rayon de 50 km de notre emplacement** **2,75 \$ par km**

**Heures supplémentaires d'automobile** (facturées à l'heure, par véhicule après une période de trois heures) **135,00 \$/heure**

## Autres services et fournitures

En plus des services énumérés et tarifés ci-dessous, nous sommes heureux d'aider nos clients à obtenir les services suivants auprès de fournisseurs tiers : aquamation (également connue sous le nom d'hydrolyse alcaline), rapatriement du défunt dans un autre pays, don du corps à la science, et diffusion en direct d'un service commémoratif ou célébration de la vie. Veuillez-vous adresser à l'un de nos directeurs de funérailles pour obtenir un devis.

**Forfait Souvenir** **\$375.00**

Le forfait comprend un livre d'or classique, 25 cartes de remerciement, une bougie commémorative personnalisée et 50 marque-pages. Les articles du package peuvent être commandés individuellement. Pour les articles de papeterie, des tailles de commande minimales s'appliquent. Veuillez parler avec l'un de nos employés pour plus d'informations.

**Livraison et utilisation de l'équipement d'abaissement du cercueil** (dans un rayon de 50 km) **595,00 \$**

**Inhumation printanière/différée** (dans un rayon de 50 km; personnel inclus pendant deux heures)

Avec un véhicule de service **950,00 \$**

Avec un coach funéraire (corbillard) **1 250,00 \$**

Les inhumations ne sont pas effectuées pendant l'hiver. Les frais ci-dessus s'appliquent lorsque l'inhumation est reportée au printemps ou retardée pour une autre raison.

**Équipement pour les visitations et/ou le service à l'extérieur de nos locaux** **475,00 \$**

La livraison, l'installation et l'utilisation de l'équipement nécessaire aux visitations et/ou au service à un endroit autre que notre salon funéraire. Comprend un véhicule pour la livraison de l'équipement. Les services du personnel sont obligatoires et ne sont pas inclus.

**Procédures de restauration professionnelles** **100,00 \$/heure**

Dans certaines circonstances, des efforts de restauration supplémentaires au-delà de ceux de la procédure d'embaumement standard sont nécessaires pour améliorer l'apparence du défunt, par exemple, lorsque le défunt a subi une autopsie.

<b>Pochette extérieure de protection</b>	<b>75,00 \$</b>
Au besoin.	
<b>Frais d'entreposage supplémentaires</b>	<b>35,00 \$/jour</b>
Frais si la dépouille doit être détenu dans notre établissement pendant plus de trois jours.	
<b>Coiffure</b>	<b>100,00 \$</b>
Bien que la coiffure de base soit incluse dans coûts de l'embaumement, des services supplémentaires sont supplémentaires.	
<b>Dépôt remboursable pour les cendres</b>	<b>350,00 \$</b>
Lorsque le corps sera incinéré, le paiement d'un dépôt remboursable peut être exigé. Si les cendres ne sont pas réclamées dans l'année suivant la crémation, le dépôt peut être utilisé pour inhumer les cendres dans un terrain commun dans un cimetière choisi par le salon funéraire. Si les cendres sont réclamées avant l'inhumation, nous remboursons le dépôt.	
<b>Service de suivi (non-membres)</b>	<b>300,00 \$</b>
<b>Service de suivi (membres)</b>	<b>n/c</b>
Spécialiste du suivi pour aider l'exécuteur testamentaire à remplir les formulaires requis, par exemple, pour les prestations des gouvernements fédéral et provincial, les sociétés de cartes de crédit, les entreprises de services publics et de communications, les adhésions et les agences d'évaluation du crédit. Une trousse complète vous sera fournie pour vos dossiers. Inclus sans frais pour les membres de la coopérative en cas de besoin. Les frais pour les non-membres sont de 300 \$.	
<b>Témoin de la crémation</b>	<b>150,00 \$</b>
Présence du personnel au début du processus de crémation.	
<b>Emballage et expédition des cendres</b>	<b>250,00 \$</b>
Comprend les frais d'affranchissement et de suivi nécessaires au Canada uniquement par Xpresspost <sup>MC</sup> .	
<b>Livraison locale des cendres</b>	<b>50,00 \$</b>
Livraison des cendres/l'urne dans un rayon de 50 km autour de notre emplacement.	
<b>Coordination des avis dans les journaux</b>	<b>n/c</b>
<b>Placement de l'avis de décès sur le site Web de la coopérative</b>	<b>n/c</b>
<b>Retrait du stimulateur cardiaque</b>	<b>n/c</b>

## Débours

Les débours sont des articles, facturés au prix coûtant, que nous organisons et payons en votre nom avec un fournisseur tiers. Ils comprennent les éléments énumérés ci-dessous en plus des avis aux médias, des honoraires du clergé ou des officiants de service et des services de traiteur. Les coûts indiqués ci-dessous peuvent être modifiés sans préavis.



**Frais de crémation** **Min 679 \$**

Frais exigés pour la crémation du corps.

**\*Honoraires du médecin légiste** **75,00 \$**

Il s'agit de frais fixés par la province et exigés par le médecin légiste pour la délivrance d'un certificat qui permet la crémation, la disposition alternative ou l'expédition à l'extérieur de la province. Aucun certificat du médecin légiste n'est requis si le défunt sera inhumé en Ontario.

**\*Frais municipaux d'enregistrement des décès** **51,00 \$**

Frais exigés par la Ville d'Ottawa pour l'enregistrement du décès au nom de la province. La municipalité délivre un permis d'inhumation et transmet les documents au Bureau du registraire général de l'état civil de la province.

**\*Frais de protection du consommateur de l'ASFCO** **30,00 \$**

Les frais de protection du consommateur de L'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario aident à défrayer le coût des services de l'Autorité pour fournir de l'information au public et pour réglementer l'industrie funéraire en Ontario. *Pour plus de renseignements, veuillez visiter <https://thebao.ca/>.*

## FORFAITS DE SERVICES LES PLUS FRÉQUEMMENT SÉLECTIONNÉS

Notez que tous les prix indiqués ci-dessous sont basés sur une sélection spécifique de services, comme indiqué. Le prix final dépendra des biens et services réellement sélectionnés.

### Célébration ou rassemblement traditionnel et visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait de services minimaux non déclinables, marqués d'un astérisque, plus

- une visitation de 4 heures (des heures de visitation supplémentaires peuvent être ajoutées sur demande moyennant des frais supplémentaires; voir « Services du personnel pour les visitations et les rassemblements »)
- un service funéraire dans notre chapelle, à l'église ou à un autre endroit
- services d'embaumement, d'habillage et de coiffure de base
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation d'une chapelle, y compris l'équipement pour exposer des objets personnels et des arrangements floraux;
- l'utilisation de nos installations le jour des funérailles, ou l'assistance et la direction de notre personnel dans une église ou un autre lieu
- un véhicule polyvalent et un coach funéraire (au lieu d'un véhicule de service) pour se rendre au cimetière ou au crématorium, selon le cas.

Services détaillés	Tarifs**
Services professionnels et du personnel*	850,00 \$
Transfert initial du défunt*	485,00 \$
Documentation*	495,00 \$
Préparation minimale des restes*	225,00 \$
Embaumement	695,00 \$
Services du personnel pour la cérémonie	850,00 \$
Services du personnel pour la visitation (4 heures)	800,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	225,00 \$
Installations pour la cérémonie	450,00 \$
Installations pour la visitation (4 heures)	450,00 \$
Coach funéraire « corbillard »	695,00 \$
Véhicule polyvalent	395,00 \$
Véhicule administratif*	175,00 \$
<b>Coût total des services énumérés</b>	<b>6 790,00 \$</b>
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	679,00 \$
<b>Coût total minimal des services énumérés pour un membre</b>	<b>6 111,00 \$</b>

\*\* Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

### **Ce qui précède n'inclut pas**

TVH et autres taxes applicables

Débours minimums requis à des tiers (voir ci-dessous)

Débours discrétionnaires à des tiers (p. ex., avis de décès dans les journaux, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)

Cercueil ou urne, selon le cas

Papeterie

Transport au-delà de 50 km

### **Débours minimaux requis**

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75,00 \$
Frais d'enregistrement des décès (exigés par la Ville d'Ottawa)	51,00 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30,00 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Minimum 679,00 \$

## Célébration ou rassemblement (sans visitation)

Ce forfait comprend tous les services du forfait de services minimaux non déclinables, marqués d'un astérisque, plus

- un service funéraire dans notre chapelle, à l'église ou à un autre endroit
- services d'embaumement, d'habillage et de coiffure de base
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation de notre chapelle, y compris l'équipement pour exposer des objets personnels et des arrangements floraux;
- l'utilisation de nos installations le jour des funérailles, ou l'assistance et la direction de notre personnel dans une église ou un autre lieu
- un véhicule polyvalent et un coach funéraire (au lieu d'un véhicule de service) pour se rendre au cimetière ou au crématorium, selon le cas.

Services détaillés	Tarifs**
Services professionnels et du personnel*	850,00 \$
Transfert initial du défunt*	485,00 \$
Documentation*	495,00 \$
Préparation minimale des restes*	225,00 \$
Embaumement	695,00 \$
Services du personnel pour la cérémonie	850,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	225,00 \$
Installations pour la cérémonie	450,00 \$
Transfert final des restes*	485,00 \$
Coach funéraire « corbillard »	695,00 \$
Véhicule polyvalent	395,00 \$
Véhicule administratif*	175,00 \$
<b>Coût total des services énumérés</b>	<b>5 540,00 \$</b>
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	554,00 \$
<b>Coût total minimal des services énumérés pour un membre</b>	<b>4 986,00 \$</b>

\*\* Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

### Ce qui précède n'inclut pas

TVH et autres taxes applicables

Débours minimaux requis à des tiers (voir ci-dessous)

Débours discrétionnaires à des tiers (p. ex., avis de décès dans les journaux, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)

Cercueil ou urne, selon le cas

Papeterie

Transport au-delà de 50 km

**Débours minimaux requis**

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75,00 \$
Frais d'enregistrement des décès (exigés par la Ville d'Ottawa)	51,00 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30,00 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Min 679,00 \$

## Service commémoratif dans la chapelle avec visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait Services minimaux, marqués d'un astérisque, plus

- une visite d'une heure (des heures de visite supplémentaires peuvent être ajoutées sur demande moyennant un coût supplémentaire; voir « Services du personnel pour les visites/rassemblés »)
- un service commémoratif dans la chapelle
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation de notre chapelle, y compris l'équipement pour exposer des objets personnels et des hommages floraux pour le service commémoratif.

La crémation a lieu avant le service commémoratif et les restes incinérés peuvent ou non être présents, selon votre décision. Vous souhaitez peut-être également organiser une visite privée en famille avant la crémation.

Les horaires de visite peuvent être ajoutés en conséquence.

Services détaillés	Tarifs**
Services professionnels et du personnel*	850,00 \$
Transfert initial du défunt*	485,00 \$
Documentation*	495,00 \$
Préparation minimale des restes*	225,00 \$
Services du personnel pour la cérémonie	400,00 \$
Services du personnel pour les visitations (1 heure)	150,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	225,00 \$
Installations pour la cérémonie	450,00 \$
Installations pour les visitations (1 heure)	150,00 \$
Véhicule administratif*	175,00 \$
Transfert final des restes*	485,00 \$
<b>Coût total des services énumérés</b>	<b>4 090,00\$</b>
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	409,00 \$
<b>Coût total minimal des services énumérés pour un membre</b>	<b>3 681,00 \$</b>

\*\* Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

### Ce qui précède n'inclut pas

TVH et autres taxes applicables

Débours minimums requis à des tiers (voir ci-dessous)

Débours discrétionnaires à des tiers (p. ex., avis de décès dans les journaux, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)

Cercueil ou urne, selon le cas

Réception, restauration, commémoration

Papeterie

Transport au-delà de 50 km

**Débours minimaux requis**

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75,00 \$
---	----------

Frais d'enregistrement des décès (exigés par la Ville d'Ottawa)	51,00 \$
---	----------

Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30,00 \$
--	----------

Frais de crémation, s'il y a lieu	Min 679,00 \$
-----------------------------------	---------------

## Service commémoratif dans la chapelle sans visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait Services minimaux, marqués d'un astérisque, plus

- un service commémoratif dans la chapelle
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation de notre chapelle, y compris l'équipement pour exposer des objets personnels et des arrangements floraux pour le service commémoratif.

La crémation a lieu avant le service commémoratif et les restes incinérés peuvent être présents ou non, selon votre choix. Vous pouvez également organiser une visitation privée en famille avant la crémation.

Les heures de visitation peuvent être ajoutées en conséquence.

Services détaillés	Tarifs**
Services professionnels et du personnel*	850,00 \$
Transfert initial du défunt*	485,00 \$
Documentation*	495,00 \$
Préparation minimale des restes*	225,00 \$
Services du personnel pour la cérémonie	400,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	250,00 \$
Installations pour la cérémonie	400,00 \$
Véhicule administratif*	175,00 \$
Transfert final des restes*	485,00 \$
<b>Coût total des services énumérés</b>	<b>3 765,00 \$</b>
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	376,50 \$
<b>Coût total minimal des services énumérés pour un membre</b>	<b>3 388,50 \$</b>

\*\* Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

### Ce qui précède n'inclut pas

TVH et autres taxes applicables

Temps de visitation

Débours minimaux requis à des tiers (voir ci-dessous)

Débours discrétionnaires à des tiers (p. ex., avis de décès dans les journaux, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)

Cercueil ou urne, selon le cas



Papeterie

Transport au-delà de 50 km

**Débours minimaux requis**

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une  
dépouille à l'extérieur de la province) 75,00 \$

Frais d'enregistrement des décès (exigés par la Ville d'Ottawa) 51,00 \$

Frais de protection du consommateur de l'ASFCO 30,00 \$

Frais de crémation, s'il y a lieu Min 679,00 \$

## Service funéraire avec cercueil au cimetière

Ce forfait comprend tous les services du forfait Services minimaux, marqués d'un astérisque, plus

- un service funéraire pour un cercueil au cimetière
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation de notre équipement de base (s'il y a lieu) au cimetière (équipement de descente non inclus)

Services détaillés	Tarifs**
Services professionnels et du personnel*	850,00 \$
Transfert initial du défunt*	485,00 \$
Documentation*	495,00 \$
Préparation minimale des restes*	225,00 \$
Services du personnel pour la cérémonie	650,00 \$
Embaumement	695,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	225,00 \$
Coach funéraire « corbillard »	695,00 \$
<b>Coût total des services énumérés</b>	<b>4 320,00 \$</b>
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	432,00 \$
<b>Coût total minimal des services énumérés pour un membre</b>	<b>3 888,00 \$</b>

\*\* Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

### Temps privé de 30 minutes en option

Services du personnel pour un temps d'identification de 30 minutes	75,00 \$
Installations pour l'identification en 30 minutes	75,00 \$
<b>Total</b>	<b>150,00 \$</b>

L'ajout de ce qui précède permet une identification familiale privée. Limité à dix personnes. Pas de service funéraire ni de visitation publique.

### Les prix ci-dessus ne comprennent pas

TVH et autres taxes applicables

Visitation

Débours minimums requis à des tiers (voir ci-dessous)

Débours discrétionnaires à des tiers (p. ex., avis de décès dans les journaux, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)

Cercueil

Papeterie

Transport au-delà de 50 km

**Débours minimaux requis**

Frais d'enregistrement des décès (exigés par la Ville d'Ottawa)	51,00 \$
---	----------

Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30,00 \$
--	----------

## Crémation simple

Ce forfait de crémation uniquement comprend tous les services du forfait Services minimaux, marqués d'un astérisque, ainsi que les services et produits nécessaires pour effectuer une crémation. Aucun service supplémentaire n'est inclus.

Services détaillés	Tarifs**
Services professionnels et du personnel*	850,00 \$
Transfert initial du défunt*	485,00 \$
Documentation*	495,00 \$
Préparation minimale des restes*	225,00 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	225,00 \$
Véhicule administratif*	175,00 \$
Transfert final des restes*	485,00 \$
<b>Coût total des services énumérés</b>	<b>2 940,00 \$</b>
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	294,00 \$
<b>Coût total minimal des services énumérés pour un membre</b>	<b>2 646,00 \$</b>

\*\* Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

### Temps privé de 30 minutes en option

Services du personnel pour un temps d'identification de 30 minutes	75,00 \$
Installations pour l'identification en 30 minutes	75,00 \$
<b>Total</b>	<b>150,00 \$</b>

L'ajout de ce qui précède permet une identification familiale privée. Limité à 10 personnes. Pas de service funéraire ni de visitation publique.

### Les prix ci-dessus ne comprennent pas

TVH et autres taxes applicables

Débours minimums requis à des tiers (voir ci-dessous)

Débours discrétionnaires à des tiers (p. ex., avis de décès dans les journaux, arrangements floraux, services de traiteur, location de salle)

Cercueil/ conteneur de crémation

Urne / reliquaires

Papeterie

Transport au-delà de 50 km

**Débours minimums requis**

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province) 75,00 \$

Frais d'enregistrement des décès (exigés par la Ville d'Ottawa) 51,00 \$

Frais de protection du consommateur de l'ASFCO 30,00 \$

Frais de crémation Min 679,00 \$

## URNES ET RELIQUAIRES

Vous n'êtes pas obligé d'acheter une urne, une urne souvenir ou un coffre-fort d'urne. Lorsqu'un corps est incinéré, les cendres sont placées dans une simple boîte pouvant être inhumée ou dispersée. Néanmoins, nous sommes heureux d'offrir la sélection suivante de produits dans une gamme de prix et de matériaux. Si l'urne doit être placée dans une niche de columbarium dans un cimetière, vous devez vous assurer que l'urne que vous choisissez conviendra. Les urnes suivantes peuvent être disponibles et sont distribuées par Victoriaville. Veuillez consulter le salon funéraire pour l'inventaire en stock. Des options supplémentaires peuvent être disponibles sur demande. Des frais de transport peuvent s'appliquer aux commandes personnalisées.

Sauf indication contraire, toutes les urnes énumérées sont de taille adulte standard. Les dimensions des urnes énumérées sont disponibles sur demande. Nous ne sommes pas responsables si l'urne choisie ne contiendra pas tous les restes incinérés. Veuillez-vous adresser à l'un de nos directeurs de funérailles pour obtenir de l'aide.

Les prix indiqués sont hors taxes.

*\* Indique les sélections environnementales certifiées vertes; options supplémentaires disponibles sur demande.*

Nom	Description	Prix
Brentwood – 00113 par Victoriaville	Urne de coffre en bois dur	595 \$
Pludra Steel – 229317 – Par Joyal & Allard	Acier avec différentes scènes	495 \$
Elegant Black – 30067 par Victoriaville	Laiton massif avec accents noirs	395 \$
Antique Hardwood – 20005 par Victoriaville	Urne coffre en chêne massif	395 \$
Brenton – 20015 par Victoriaville	Finition brune satinée	395 \$
Marble – 20002 par Victoriaville	Marbre de culture, différentes couleurs	395 \$
Cross Oak – 200006 par Victoriaville	Chêne massif, finition satinée anglaise ancienne	395 \$
Marbleized - 960530 par Dodge	Alliage artisanal de différentes couleurs	375 \$
*Bamboo – 15503 par Joyal & Allard	Bambou solide, biodégradable	375 \$
*Pludra - 059343 par Joyal & Allard	Biodégradable, différentes couleurs	295 \$
*Eco 096220 par Joyal & Allard	Bambou biodégradable	175 \$
*Scattering Tubes 30032 par Victoriaville	Biodégradable, conçu pour la diffusion	150 \$

### Fournir votre propre urne

Vous pouvez fournir un récipient approprié pour contenir les restes incinérés du défunt. Ce contenant doit être facilement scellé et être suffisamment grand pour contenir les restes humains incinérés. Nous ne sommes pas responsables des dommages ou des défauts qui existent ou peuvent survenir lorsque les restes incinérés sont placés à l'intérieur du contenant. Nous nous réservons le droit de refuser de remplir un récipient fourni par l'acheteur si nous pensons qu'il y a un risque de l'endommager ou si le récipient (par exemple, une théière) ne contiendra pas les restes en toute sécurité. **Il y a des frais de 25,00 \$ par urne ou par reliquaire pour placer les cendres lorsque l'urne est fournie par l'acheteur.**

## CERCUEILS

Les cercueils énumérés ci-dessous peuvent être disponibles. Sauf indication contraire, ils sont distribués par Victoriaville. Veuillez consulter le salon funéraire pour l'inventaire en stock. Des options supplémentaires peuvent être disponibles sur demande. Des frais de transport peuvent s'appliquer aux commandes personnalisées.

Sauf indication contraire, tous les cercueils énumérés sont de taille adulte standard. Certains cercueils peuvent être construits avec des matériaux qui supportent des poids limités.

Les prix indiqués sont hors taxes.

*\* Indique les sélections environnementales certifiées vertes; options supplémentaires disponibles sur demande.*

### Exigences minimales pour un cercueil

- **Pour l'inhumation :** Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des travailleurs qui effectuent l'inhumation, les règlements de la plupart des cimetières exigent un cercueil pour l'inhumation. Le cercueil en bois le moins cher ci-dessous convient. Des cercueils en bois ou en métal plus coûteux peuvent également être utilisés pour l'enterrement.
- **Pour la crémation :** Un corps doit être présenté au crématorium dans un contenant rigide et étanche fait d'un matériau combustible, comme le bois ou le carton. Les contenants contenant des matières dangereuses ininflammables ou du plastique chloré ou renforcé de fibres, autres que le métal accessoire, ne peuvent pas être utilisés pour la crémation. Nous vous proposons ci-dessous une sélection de récipients abordables adaptés à la crémation.

Les cercueils suivants conviennent à la crémation :

Nom	Description	Prix
CFO-002 Cardboard par Ericault	Récipient de crémation en carton, pas d'intérieur, convient jusqu'à 149 livres	150 \$
CFO-001 Plywood Container par Ericault	Conteneur de crémation en contreplaqué, pas d'intérieur fixe	315 \$
*Eden 100 Enviro par Northern Casket	Produit funéraire vert, conteneur de crémation en peuplier massif, pas d'intérieur	650 \$
Glendale HC LP CR 580 0012	Peuplier massif, intérieur en crêpe blanc, finition naturelle	750 \$
Hampton 15 LP DR520 00033	Cercueil recouvert de tissu uni gris, construction en panneaux de particules, intérieur en soie blanche, poignées en bois	860 \$
Puma PC WR252- 00180	Composants en peuplier massif et placage, finition satinée, intérieur en crêpe beige	1 750\$
*Natura PC 515 17 504	Produit funéraire vert, entorse digitale peuplier construction, 100 p.c. coton	1 970 \$

<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Prix</b>
Borealis PC WR 232 00359	Composants en frêne massif et placage, finition satinée, intérieur en crêpe beige	2 060 \$
Winfield PC WR252 00052	Composants en peuplier massif et placage, finition satinée, intérieur en crêpe beige	2 310 \$
Dayton WR232-00354	Composants en frêne massif et placage, finition brillante, intérieur satiné	2 430 \$
*Logica PC 50 5134 01	Produit funéraire vert, construction en bois massif, finition à base d'eau, doublé de coton, charnières en bois	2 670 \$
Brighton PC WR252 00319	Composants en peuplier massif et placage, finition satiné, intérieur en crêpe beige	2 830 \$
Maxima PC WC212- 00003	Composants en chêne massif et placage, intérieur en crêpe beige, finition satinée	3 640 \$

Les cercueils suivants ne conviennent pas à la crémation :

<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Prix</b>
Payne - MR260-00110	Acier de calibre 20, disponible en 7 teintes, intérieur en crêpe beige	2 270 \$
Olympic Rose - MR250-00100	Acier de calibre 18, couleur blanche et intérieur en velours rose pâle	3 475 \$
Tinley Silver - MR250-00051	Acier de calibre 18, couleur argent et intérieur en velours blanc	3 575 \$

**Le cercueil suivant est disponible à la location.** Les cercueils de location se composent de l'enveloppe extérieure, qui a déjà été utilisée et qui peut être utilisée à nouveau, et du récipient d'élimination, qui est enterré ou incinéré après une utilisation.

<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Prix</b>
Dominion (location) par Victoriaville	Coque extérieure en érable et intérieur beige	1 995 \$

Conteneur de crémation inclus sans frais supplémentaires.



## DOUBLURES DE CAVEAUX ET DE TOMBES

Un revêtement de caveau ou de tombe peut être recommandé lorsque des conditions environnementales, telles qu'un mauvais drainage, existent ou pour des raisons pratiques ou esthétiques. Les conteneurs funéraires extérieurs énumérés ci-dessous sont destinés aux cercueils standards de taille adulte. Le prix indiqué comprend la livraison dans un rayon de 50 km. Un dispositif d'installation et d'abaissement de la tombe peut être nécessaire, selon le cimetière (frais non inclus).

Les prix indiqués sont hors taxes.

<b>Fabricant, nom et numéro de modèle</b>	<b>Description</b>	<b>Prix</b>
Sandstone Urn Vault par Eckels # 61	Disponible avec plaque d'inscription	455 \$
Steel St Thomas End Load Vault-Adult	Noms et dates personnalisés; service de tente disponible le cas échéant	2 500 \$
Standard Gold Vault Costello Vaults-Adult	Caveau funéraire sans doublure; nom et date personnalisés	2 350 \$
Tremont Church Window Vault Costello Vaults-Adult	Caveau funéraire à doublure unique; noms et dates personnalisés; service de tente disponible le cas échéant	2 950 \$

## MODALITÉS DE PAIEMENT, FINANCEMENT ET PRÉPAIEMENT

### Au moment du décès

Un dépôt de 3 000 \$ ou de 50 p.c. du montant total des frais de la Coopérative funéraire d'Ottawa pour les biens et services est exigible à la signature du contrat de services, selon le montant le plus élevé. Le solde est payable dans les 15 jours. Le paiement des débours, où facturé séparément, est exigible sur réception de notre facture. Des intérêts seront facturés sur les comptes en souffrance au taux de 2,5 p.c. par mois, composés mensuellement (soit 34,49 p.c. par an). Des frais de 25,00 \$ s'appliquent pour tout chèque retourné par l'institution financière pour insuffisance de fonds (F.N.A.). Le paiement peut être effectué en argent comptant, par chèque, par carte de débit et par la plupart des principales cartes de crédit.

Un **rabais pour les membres** est offert aux tarifs suivants lorsqu'aucun arrangement préalable n'est en place et que le service est acheté au nom d'une personne qui a été membre de FCO pendant au moins 30 jours avant son décès :

- dix pour cent de nos frais de service, si le paiement est effectué en espèces ou par chèque, carte de débit, traite bancaire, mandat ou virement électronique au plus tard aux dates d'échéance indiquées ci-dessus;
- sept pour cent de nos frais de service, si le paiement est effectué par carte de crédit ou par un autre service de paiement comparable au plus tard aux dates d'échéance indiquées ci-dessus.

Notre rabais de membre ne s'applique pas aux marchandises et aux débours. Elle ne s'applique aux services achetés pour les personnes indigentes avec un soutien financier de la Ville d'Ottawa.

Une aide financière pour les services funéraires, d'inhumation et de crémation peut être offerte par l'intermédiaire de divers organismes gouvernementaux aux personnes admissibles.

### Paiement anticipé à l'avance

Pour les services convenus à l'avance, nous offrons les assurances suivantes :

- **Compte en fiducie :** Vous payez les services et les fournitures que vous achetez au prix d'aujourd'hui. Nous plaçons votre argent dans un compte en fiducie, où il accumulera des intérêts jusqu'à ce que l'arrangement préalable soit exécuté lors de la livraison des services et des fournitures. Le prépaiement peut être effectué en espèces, par chèque ou par carte de crédit. Les fonds sont détenus en fiducie au nom de l'acheteur.
- **Garantie de prix :** Lorsque nous sommes payés en totalité selon les modalités de paiement énoncées dans le contrat d'arrangement préalable, nos prix sont garantis. Le total des paiements effectués, plus les intérêts et la croissance gagnés, seront appliqués au prix futur des services et des fournitures. Si le total des paiements, plus les intérêts/la croissance gagnés, sont insuffisants pour couvrir le prix total futur des services et fournitures prépayés, nous absorberons la différence en tant que perte. Tous les fonds excédant le prix futur total des services et fournitures prépayés seront retournés à la succession ou appliqués à des services, fournitures et débours supplémentaires achetés au moment où le besoin s'en fait sentir, selon le cas. Des conditions s'appliquent. Toute modification apportée au contrat prépayé peut entraîner la nullité et la non-avenue du contrat prépayé et l'exécution d'un nouveau contrat avec le prix en vigueur au moment où les modifications sont apportées.

- **Assurance funéraire** : vous pouvez souscrire une assurance pour couvrir les paiements dus en vertu du contrat d'arrangement préalable que vous avez souscrit avec nous. Veuillez parler à l'un de nos employés pour plus d'informations.
- Notre **rabais pour les membres** est offert aux membres qui achètent un arrangement préalable. Veuillez-vous adresser à l'un de nos employés pour plus d'informations.

De **plus amples informations** sur le financement, le paiement et les options de financement sont disponibles sur demande.